



Formation

**Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Auvergne-Rhône-Alpes**
Site de Moulins



croix-rouge française

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation Secrétariat Médical

et Médico-Social par la voie initiale

FORMATION QUALIFIANTE CERTIFIÉE NIVEAU IV - RNCP

Dates de formation : du 19 septembre 2022 au 22 juin 2023

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de secrétaire médical(e) et médico-social(e) se déroule sur 1 245 heures réparties en : 615 heures en Centre et 630 heures en stage. Les enseignements en centre et les stages sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.

L'enseignement en Centre est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux de groupe, de séances d'apprentissage.

La formation comprend **3 BLOCS DE COMPÉTENCES** :

- **BLOC DE COMPÉTENCES 1** : *Accueil et coordination du parcours de soins usagers.*
- **BLOC DE COMPÉTENCES 2** : *Réalisation de l'activité de secrétariat.*
- **BLOC DE COMPÉTENCES 3** : *Contribution à la réalisation et la mise en œuvre de projets.*

Les **STAGES** constituent un temps d'apprentissage privilégié. Les 18 semaines de pratique professionnelle sont réparties sur 3 périodes et s'effectuent en milieu médical, social ou médico-social.

Les 615 heures de formation en Institut ET les 630 heures en stage sont obligatoires, avec une franchise de 35 h. Toute absence doit être justifiée.

En cas de dépassement de la franchise, la direction, après décision du conseil technique, notifie la décision à l'apprenant de le présenter ou non aux épreuves certificatives du Titre de Secrétaire Médical(e) ou Médico-Social(e).

LES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Le certificat de secrétaire médical(e) et médico-social(e) est délivré aux stagiaires ayant validé les 3 blocs de compétences liés à l'exercice du métier et les 3 stages.

Les épreuves de certification sont organisées sous différentes formes : écrit et/ou oral.

DÉBOUCHÉS

Secteurs : privé, public, associatif auprès d'une diversité de structures :

- Cabinets et centres privés (médecine spécialisée, dentaire, biologie, radiologie...)
- Établissements médicaux et médico-sociaux : hôpitaux, cliniques privées, maison de retraite, lieux d'accueil spécialisés pour personnes handicapées, enfants, adolescents...
- Établissements ayant des missions sociales, médicales ou médico-sociales : Centres Communaux d'Action Sociale, Conseils Départementaux, Établissement de la Croix-Rouge française, associations médico-sociales...).

NOTICE D'INSCRIPTION

Épreuves de sélection pour l'admission dans les instituts de

SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL de la Croix-Rouge française

CALENDRIER DES ÉPREUVES

1ère Sélection	
Ouverture des inscriptions	Vendredi 4 Février 2022
Clôture des inscriptions	Jeudi 31 Mars 2022
Epreuve orale	Jeudi 7 Avril 2022
Résultats	Jeudi 14 Avril 2022
2ème Sélection	
Ouverture des inscriptions	Lundi 4 Avril 2022
Clôture des inscriptions	Jeudi 23 Juin 2022
Epreuve orale	Jeudi 30 Juin 2022
Résultats	Jeudi 7 Juillet 2022

« En raison de la crise sanitaire et de son évolution, il peut être envisagé des modifications de calendrier et/ou de modalités de sélection »

DÉPÔT DU DOSSIER

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite sera irrecevable et entraînera l'annulation de la candidature.

CONVOCATION

Une convocation aux épreuves sera envoyée à chaque candidat à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription. Si vous n'avez pas reçu de convocation 8 jours avant la date des épreuves veuillez prendre contact par téléphone avec l'institut de formation.

Les résultats seront communiqués par courrier à chaque candidat.

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone.

• ATTENTION •

Pour vous présenter aux épreuves de sélection, vous devrez vous munir d'une **pièce d'identité en cours de validité** portant une photo (*carte nationale d'identité ou passeport*).

Pour les candidats étrangers, **un passeport** ou une **carte de séjour** ou une **carte de résident** ou une **carte d'identité avec traduction française** par un traducteur assermenté.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La **Croix-Rouge** française, association humanitaire, auxiliaire des pouvoirs publics, contribue depuis son origine à la formation des personnels de santé, en privilégiant la dimension humaine allée à la compétence technique.

Elle gère 7 instituts en Secrétariat Médical et Médico-Social.

Les personnels formés sont préparés à exercer leur fonction dans les secteurs sanitaire, social et/ou médico-social.

La grande diversité de stages pendant la formation favorise l'ouverture d'esprit à tous les secteurs et accroît l'efficacité professionnelle.

Les conditions d'admission sont celles fixées par la **Croix-Rouge** française (décision du Conseil d'Administration du 17 décembre 2003).

Les informations concernant le projet de formation, le déroulement de la scolarité, les conditions administratives et financières sont obtenus auprès de chaque institut de Secrétariat Médical et Médico-Social de la **Croix-Rouge** française.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

Pour être admis en formation, les candidats doivent **remplir les conditions suivantes** :

- **Avoir 18 ans dans l'année de l'entrée en formation,**
- **Réussir les tests de sélection.**

FRAIS DE FORMATION

Frais de sélection **105,00 €** - Coût pédagogique : Nous consulter.

ALLÈGEMENTS DE FORMATION

En fonction de leur(s) titre(s) et diplômes les stagiaires admis à entrer en formation, peuvent bénéficier d'allègement(s) à leur demande d'une ou plusieurs unités de compétence.

L'allègement accordé sera porté dans le livret de formation.

L'établissement de formation :

- Vérifie, au regard de leurs diplômes, certificats et titres et d'un test de positionnement, si les candidats peuvent bénéficier d'allègements de formation ;
- Instruit et statue sur les demandes d'allègement ;
- Établit avec chaque candidat un programme de formation individualisé.

Pour bénéficier d'un allègement le candidat doit :

- Être inscrit dans l'établissement de formation ;
- Le candidat dépose, **au moment de son inscription aux épreuves de sélection**, auprès du centre de formation, un dossier comprenant :
 - Une demande motivée
 - Une copie, certifiée conforme, des diplômes et/ou expérience professionnelle justifiant la demande.

Un allègement pourra être accordé en fonction du dossier et des résultats du test de positionnement.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

Afin de garantir la valeur d'une formation **Croix-Rouge** française et la dimension nationale du certificat, les épreuves de sélection sont communes à tous les instituts de Secrétariat Médical et Médico-social de la Croix-Rouge.

ÉPREUVE D'ADMISSION

Une étude de dossier dans l'objectif d'évaluer la capacité rédactionnelle du candidat à partir :

- D'une lettre de motivation manuscrite :

Dans cette partie, vous devrez exprimer de façon claire et réfléchie vos motivations et intérêts pour la formation, votre projet professionnel et pédagogique, et démontrer la bonne connaissance des exigences et contraintes liées à la formation ainsi que votre représentation du métier de SMMS.

- D'un curriculum vitae actualisé

Un entretien dans l'objectif d'évaluer les motivations du candidat et son projet professionnel pour intégrer la formation.

L'admission est prononcée si le candidat obtient un total au moins égal à 50% de critères maîtrisés ou en cours de maîtrise.

VALIDITÉ DE LA SÉLECTION

L'admission prononcée est valable pour l'ensemble des instituts de formation de Secrétariat Médical et Médico-Social de la **Croix-Rouge** française pour la rentrée de l'année en cours.

DATES & PÉRIODICITÉ DE LA FORMATION

Dates de la formation : **du lundi 19 septembre 2022 au jeudi 22 juin 2023 (dates prévisionnelles).**

La formation est dispensée du lundi au vendredi sur la base de 35 heures/semaine.

Nombre d'heures	1 245 heures (base 35 h/semaine)
Cours théoriques et pratiques	615 heures
Enseignements en stage	630 heures
Congés	2 semaines

ANNULATION

Les modalités d'annulation seront précisées dans le contrat de formation professionnelle qui vous sera remis lors de votre confirmation d'inscription.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée.**

Pour les candidat(e)s justifiant d'une **expérience professionnelle**, remplir le verso de la fiche d'inscription et **joindre une copie des certificats de travail**.

- Une photocopie LISIBLE de l'un des documents suivants :**
 - **Pour les candidats de nationalité française :** livret de famille, carte d'identité/passeport en cours de validité, copie ou extrait d'acte de naissance.
 - **Pour les candidats étrangers :** passeport, carte de séjour, carte de résident, la traduction française (par un traducteur assermenté) de la carte d'identité.

- Une photocopie de tout titre ou diplôme obtenu**

- Un certificat de scolarité de l'année en cours pour les candidats en classe de terminale.**

- Un timbre autocollant** au tarif normal en vigueur (poids <20g)

- Un curriculum vitae** actualisé avec photo

- Une lettre de motivation** manuscrite

- Un chèque d'un montant de 105,00 €** en règlement des frais de sélection libellé à l'ordre de **l'IRFSS AuRA Croix-Rouge française**.

Les frais de sélection d'un montant de 105.00 € correspondent aux frais relatifs à l'ouverture et au traitement du dossier administratif du candidat. Hors cas de force majeure au sens des dispositions de l'article 1218 du Code Civil, dûment justifié, ces frais ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.



Formation

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Auvergne-Rhône-Alpes
Site de Moulins

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FICHE D'INSCRIPTION - RENTREE SEPTEMBRE 2022

Épreuves de sélection pour l'admission en formation de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL**

de la Croix-Rouge française

Avant de remplir les rubriques ci-dessous, lisez attentivement la notice d'information jointe. Écrivez au stylo en majuscule.

NE PAS REMPLIR – RÉSERVÉ À L'INSTITUT

N° DOSSIER | _____ |

* Pièce d'identité

* Certificat de scolarité

* Copie diplôme

* C.V.

* Certificats de travail

* Règlement sélection

* Autres _____

Mme → M → PRÉNOM(S)

NOM d'usage

NOM de jeune fille

Date de naissance ____/____/____

Lieu de naissance

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Email.

Téléphone fixe : ____/____/____/____

Téléphone portable : ____/____/____/____

CHOIX DE DATE DE SÉLECTION : Cocher la date souhaitée

Jeudi 7 Avril 2022

Jeudi 30 Juin 2022

FINANCEMENT DE LA FORMATION EN CAS D'ADMISSION

Auto-financement

→ Autre (précisez)

Employeur (nom et adresse).....

→ Organismes financeurs (précisez)

Les épreuves de sélection se déroulent dans l'institut où les candidats s'inscrivent. J'accepte sans réserve le règlement qui régit les épreuves.

Je soussigné(e),
ce document.

, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur

A _____, Le ____/____/____

SIGNATURE

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Croix-Rouge française pour la prise en compte de votre candidature. Elles pourront être transmises à toutes personnes ou organismes participant au déroulement des épreuves de sélection. En cas de réussite à la sélection, vos nom et prénom(s) sont diffusés par voie d'affichage dans l'enceinte de l'institut et sur son site internet dans la rubrique résultats. Vos données ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Elles sont conservées par nos soins pendant une durée de 3 ans puis détruites. Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot - 75014 Paris ou DPO@croix-rouge.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à irfss.moulins@croix-rouge.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). »

FICHE D'INSCRIPTION - RENTREE SEPTEMBRE 2022

Épreuves de sélection pour l'admission en formation de **SECRETARIAT MEDICAL et MEDICO-SOCIAL**

de la Croix-Rouge française

**À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES CANDIDAT(E)S TITULAIRES
D'UN DIPLÔME DE NIVEAU V ou V bis ou AYANT ACCOMPLI UNE ANNEE DE SECONDE
ET JUSTIFIANT D'UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

PRÉNOMS.....

NOM D'USAGE

NOM de jeune fille

**CHAQUE EMPLOI MENTIONNÉ DOIT ÊTRE JUSTIFIÉ PAR LA COPIE DU
CERTIFICAT DE TRAVAIL CORRESPONDANT**

Emplois occupés	Temps complet ou temps partiel (1)	Durée du contrat		Nom et adresse de l'employeur	Décompte du temps travaillé <i>réserve à l'institut</i>
		Date de début	Date de fin		

// Si temps partiel précisez le taux (50%, 75%,...)